



Modification des statuts du Syndicat

En novembre, le Syndicat a procédé à la modification de ses statuts. Celle-ci avait pour objectif de clarifier les compétences actuelles du Syndicat et d'harmoniser la rédaction avec le Syndicat de l'Isac et de la Chère mais aussi avec les EPCI. Les 17 communes et la CC de Redon (membres actuels du Syndicat) sont actuellement consultées pour valider cette modification.

Sauf imprévu, à partir du 1^{er} janvier 2018, seules les Communautés de Communes de Redon, Nozay et Châteaubriant Derval seront adhérentes au Syndicat. Les communes ne siègeront plus au Syndicat.

Évaluation du contrat territorial

Le contrat territorial signé avec l'Agence de l'Eau arrive à terme en 2018. Afin de pouvoir signer un nouveau contrat et de ne pas avoir d'années blanches en terme d'actions sur le terrain, il est nécessaire de débiter les études en 2018.

En 2018, différentes réflexions seront menées :

Étude évaluation globale du contrat 2014-2018	Étude préalable au volet « milieux aquatiques »	Avenant 2019
Comprend 3 phases : cadrage et bilan du contrat, collecte et analyse des données (enquêtes auprès des acteurs, entretiens individuels...) et des recommandations qui serviront à définir les grandes priorités du futur contrat et donc des pistes sur les actions à mettre en place.	Bilan du programme précédent, Diagnostic de nouveaux linéaires, Programme de travaux (cours d'eau et marais), Dossier Loi sur l'eau (DIG) Soit une année d'étude (2018) et une année pour l'instruction de la DIG (2019)	permettant de repartir les travaux restants sur 2018 & 2019
Accompagnement par un prestataire + embauche d'un CDD Mutualisation avec le Syndicat de l'Isac	Réalisée par un prestataire	Réalisé en interne
Estimation coût : 120 000 €	Subvention : 80 % de l'Agence de l'Eau	

Sites pilotes : réalisation d'une démonstration

Le Syndicat du Don a organisé le mardi 10 octobre une démonstration agricole sur la thématique des couverts végétaux et de leur destruction mécanique à Guéméné Penfao (GAEC des côteaux du Don et du GAEC des Clayes).

La Chambre d'Agriculture 44, la Fédération Départementale des CUMA 44 et Terrena ont co-animé cette demi-journée marquée par une forte participation : 100 agriculteurs et 100 élèves de lycées agricoles.

Quatre ateliers ont été mis en place au sein de la plateforme de couverts implantée spécifiquement pour la journée : les couverts et leurs rôles, profils de sols, présentation de machines de destruction et démonstration de destruction du couvert et d'implantation de la céréale à suivre.



Cette journée réussie donnera lieu au mois de **mars 2018 à un autre temps fort** pour voir l'évolution de la céréale semée après différentes techniques de destruction du couvert. Ainsi nous pourrons constater la croissance du blé après une conduite classique avec labour, une conduite avec des techniques de travail superficiel du sol jusqu'au semi direct. Des mesures d'azote dans le sol viendront compléter ce moment de restitution des techniques mis en place lors de la journée

Renseignements : Rahmzi LAJILI, 02.40.51.27.83 ou rahmzi.lajili@syndicatdudon.fr

Travaux de renaturation / diversification sur un ruisseau

Dans le cadre du Contrat Territorial, des travaux ont été réalisés sur le ruisseau du Favier dans le bourg de La Chapelle Glain.

Sur une longueur d'environ 550 mètres, différentes interventions ont été réalisées :

- travaux de renaturation sur la partie amont et aval du ruisseau : réduction de la largeur du fond du lit, berges adoucies, remplacement du passage busé par un gué...
- travaux de diversification sur la partie centrale : création de risbermes en pieux serrés...



De plus, une mare a été réalisée et un décaissement du terrain permet la création d'une petite zone d'expansion de crue.

Les travaux s'achèveront avec la plantation d'arbres locaux sur le site ainsi que de plantes aquatiques le long du cours d'eau.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise BRUNEAU et l'association d'insertion ACPM.

Travaux financés à 80 % par l'Agence de l'Eau et le Département

Renseignements : Olivier GUINDON 02.40.79.51.47 ou olivier.guindon@syndicatdudon.fr

Plantation de haies bocagères (agriculteurs, communes, propriétaires)

Le plan de préservation et de restauration du bocage du Syndicat du Don, fort de son succès, prévoit de planter 14km de haies bocagères sur son territoire en 2017/2018.

Les haies plantées ont vocation à recréer une continuité bocagère afin d'assurer une meilleure gestion hydraulique (rallongement du chemin de l'eau, épuration des polluants agricoles...).

Fin 2017, ce sont 5kms de haies qui ont été plantées sur les communes d'Erbray, de Saint Julien de Vouvantes, la Chapelle Glain, le Petit Auverné et le Grand Auverné.

En janvier 2018, 9kms supplémentaires seront plantés sur les communes d'Issé, Louisfert, Derval, Marsac sur Don, Conquereuil et Guéméné Penfao.

Pour rappel, les plantations sont subventionnées à 80% par le syndicat, travaux et fournitures compris. Seule la préparation du sol est à réaliser par l'agriculteur suivant les conseils du chargé de mission agricole bocage du syndicat du Don
Travaux financés à 80 % par l'Agence de l'Eau et La Région.



(**Renseignements :** *Rahmzi LAJILI*)

Infos diverses

➔ Guide de Plante & Cité sur l'entretien des cimetières

Lien : https://www.plante-et-cite.fr/data/fichiers_ressources/2017_10_15_paysages_et_entretien_des_cimetieres_2.pdf

➔ 24 & 25 janvier 2018 : 19ème édition Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes → Chaque année, en lien direct avec les attentes et préoccupations des élus et personnels territoriaux, cet événement professionnel unique en France sur l'eau pour les collectivités, mobilise de nombreux partenaires institutionnels, et allie ateliers pratiques, témoignages, démonstrations, focus, débats d'idées...

Lien : www.carrefour-eau.com

Les partenaires financiers
du programme d'actions :

